

510

Département du TARN

Arrondissement :

Castres

MAIRIE de VABRE

Tél : 05 63 74 40 60

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE DE VABRE**

Séance du 04 février 2026

Date de la convocation:
28/01/2026

*Le quatre février deux mille vingt-six, l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Françoise PONS, Maire
de Vabre*

Membres en exercice :

14

Présents : 11

Représentés : 2

Votants : 13

Présents : Françoise PONS, Patrick PISTRE, Michel PERALES, Marie
WILTORD RIBOULET, Claude SALVETAT, Romain DECOURT,
Christine GAILLARD, Laurence JULIEN, Bernard
MOULIN-RIBERPREY, Christophe MUR, Aurore VAREILLES

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Absent(es) représenté(es) : Didier GUY représenté par Patrick PISTRE,
Pierre-Jean SELLES représenté par Marie WILTORD RIBOULET

Absent(es) excusé(es) : Michel CALS

Secrétaire de séance : Michel PERALES

N° DE 2026 006

Objet : Recrutement de vacataires pour des besoins ponctuels

Mme le Maire informe le conseil que pour faire face à des besoins ponctuels de personnels, discontinus dans le temps, il est possible pour la collectivité d'avoir recours à des vacataires.

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
 - Considérant que les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent recruter des vacataires
- Mme le Maire informe le conseil municipal que pour pouvoir recruter un vacataire, les trois conditions suivantes doivent être réunies :
- Recrutement pour exécuter un acte déterminé
 - Recrutement discontinu dans le temps et répondant à un besoin ponctuel de l'établissement public
 - Rémunération attachée à l'acte

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide d'autoriser le recrutement de vacataires pour faire face aux besoins ponctuels de la collectivité dont les conditions seront mentionnées dans les contrats individuels
- Fixe la rémunération de chaque vacation sur la base d'un taux horaire d'un montant brut de 15.00 €
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget
- Charge Madame le Maire ou le 1^{er} adjoint de signer les contrats de recrutement et tous les documents nécessaires à cet effet.

Fait et délibéré à Vabre, les jour, mois et an que dessus.

Madame Françoise Pons

Françoise PONS

Maire de Vabre (Tarn)

Maire de VABRE

Michel PERALES

Secrétaire de séance